

Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2025

Janvier	4 - 5		Nouvel An
Janvier	11 - 12	Bossert Alfred	
Janvier	18 - 19		Week-end à ski
Janvier	25 - 26	Knobel Swen	
Février	1 - 2	Turrian Jean-Philippe	
Février	8 - 9	Hofer Claude-Alain	
Février	15 - 16	Romy Gabrielle	Journée raquettes
Février	22 - 23	Comte Florian	
Mars	1 - 2	Winkler Ginette	
Mars	8 - 9	Froidevaux Jérôme	
Mars	15 - 16	Knobel Matthias	Assemblée Générale
Mars	22 - 23	von Kaenel Dave	
Mars	29 - 30	Burkhard Joël	
Avril	5 - 6	Froidevaux Jean-Louis	
Avril	12 - 13	Clément Josselin	
Avril	19 - 20		Pâques
Avril	26 - 27	Dubach Gauthier	
Mai	3 - 4	Winkler Thierry	Corvée
Mai	10 - 11	Guerry Jean-Michel	
Mai	17 - 18	Montavon Laura	
Mai	24 - 25	Flühmann Francis	
Mai-Juin	31 - 1er	Beck Roland	
Juin	7 - 8	Bassin Frédéric	
Juin	14 - 15	Gindrat Sébastien	
Juin	21 - 22	Tschan Christophe	
Juin	28 - 29	Bossert Alfred	
Juillet	5 - 6	Knobel Swen	
Juillet	12 - 13	Turrian Jean-Philippe	
Juillet	19 - 20		Vacances
Juillet	26 - 27		Vacances
Août	2 - 3		Vacances
Août	9 - 10	Clément Josselin	



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2025

Août	16 - 17	Romy Gabrielle	
Août	23 - 24	Comte Florian	
Août	30 - 31	Winkler Ginette	
Septembre	6 - 7	Froidevaux Jérôme	Pique-nique au chalet
Septembre	13 - 14	von Kaenel Dave	
Septembre	20 - 21	Knobel Matthias	
Septembre	27 - 28	Burkhard Joël	Corvée
Octobre	4 - 5	Froidevaux Jean-Louis	
Octobre	11 - 12	Hofer Claude-Alain	
Octobre	18 - 19	Dubach Gauthier	
Octobre	25 - 26	Winkler Thierry	
Novembre	1 - 2	Montavon Laura	
Novembre	8 - 9	Flühmann Francis	
Novembre	15 - 16	Guerry Jean-Michel	
Novembre	22 - 23	Beck Roland	
Novembre	29 - 30	Bassin Frédéric	
Décembre	6 - 7	Gindrat Sébastien	
Décembre	13 - 14	Tschan Christophe	Fête de Noël
Décembre	20 - 21		Vacances de Noël
Décembre	27 - 28		Vacances de Noël
Janvier	3 - 4		Nouvel An

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue.

Le gardien <u>remet sans tarder le sachet de gardiennage</u> chez Frédéric Bassin et note ce qui manque sur ce sachet (prière de vérifier d'abord la réserve : dans les placards et <u>dans les caisses dans l'armoire du dortoir</u>).

Les verres vides sont redescendus par chacun.

Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée :

Boissons: vin, bière, limonades diverses, thé, café (instantané et/ou filtre)

<u>Denrées</u>: huile, vinaigre, sel, sucre, poivre, moutarde.

Les utilisateurs sont priés de <u>ne pas laisser de reste</u> dans les buffets ou dans la cave et de prendre avec eux les linges à laver.

Le gardiennage s'effectue par <u>n'importe quel temps</u> et en toutes saisons.

page 1 page 2